

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE

### DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 MAI 2009

Le conseil municipal, dûment convoqué le 27 avril 2009, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Étaient présents : Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE – Christophe COQUART – Patrick DER-KEVORKIAN – Magali TAFARO - Corinne CASALS – Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS - Franck ALBANESE - Murielle BARBECOT.

Secrétaire de séance : Jacky NOUET

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres des conseils juniors de St Marcel (CJSM).

A la demande de Monsieur le Maire, l'assemblée accepte de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Décisions modificatives
- Lettre d'accord pour la promesse de vente avec la Sté BOUYGUES

#### **Mise en place du bureau de vote pour les élections européennes**

- de 8 h 00 à 10 h 30 :  
Dominique PETRONE – Christophe LAMBERT – Magali TAFARO
- de 10 h 30 à 13 h 00 :  
Jacky NOUET – Corinne CASALS – Christèle JOSSERAND
- de 13 h 00 à 15 h 30 :  
Georges SILVESTRE – Murielle BARBECOT – Franck ALBANESE
- de 15 h 30 à 18 h 00 :  
Corinne DECOLLONGE – Christophe COQUART – Patrick DER-KEVORKIAN

Le dépouillement sera assuré par Messieurs PETRONE, NOUET, SILVESTRE et Madame DECOLLONGE.

#### **Demande de subvention pour l'aménagement du parvis devant l'école**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le programme d'aménagement du parvis devant l'école inscrit au budget primitif pour une somme de 20 000 €.

Il donne connaissance de l'estimation financière de ces travaux se montant à 24 846,60 € HT. Cette somme inclus l'installation d'un l'abri qui n'avait pas été prévu initialement.

Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide de solliciter l'aide financière de la Région Rhône Alpes, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour viser et signer les pièces du marché et faire réaliser les travaux.

### **Demande de subvention dans le cadre des amendes de police**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée les travaux programmés pour l'aménagement de la VC 6 avec la création de places de stationnement ainsi que l'aménagement du carrefour vers la résidence Les Saules.

L'estimation financière de ces travaux s'élève respectivement à 7 289 € HT et 6 975 € HT. Il précise qu'une subvention peut être accordée par le Conseil Général dans le cadre des amendes de police.

Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux et de solliciter l'aide financière du Conseil Général.

### **Décisions modificatives**

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à des décisions modificatives. En effet le programme de mise en sécurité du village a fait l'objet de dépassement en raison d'un marquage au sol plus important que prévu ainsi que la pose supplémentaire de panneaux de signalisation. Enfin, le programme d'accessibilité handicapés de la salle des fêtes nécessite des fonds supplémentaires afin de permettre l'installation d'une main-courante.

L'assemblée accepté à l'unanimité les modifications suivantes :

- article 74121 (dotation solidarité rurale)	+ 892
- article 023 (virement à section investissement)	+ 892
- article 2135 (accès handicapés)	+ 850
- article 2315 (signalétique et sécurité routière)	+ 3 860
- article 1324 (amendes de police)	+ 3 818
- article 021 (virement de la section fonctionnement)	+ 892

### **Lettre d'accord sur la promesse de vente à la Sté BOUYGUES**

L'assemblée, après avoir pris connaissance du projet de promesse de vente à la Sté BOUYGUES, autorise à l'unanimité la signature d'une lettre d'accord sur cette vente.

La promesse de vente fera l'objet d'une séance extraordinaire.

### **Questions diverses**

- Monsieur NOUET, secondé par Mme CASALS présente les conseillers municipaux juniors ainsi que les différentes actions qu'ils ont menées depuis leur élection.
- Madame DECOLLONGE rappelle la cérémonie du 8 mai qui débutera à 11h devant le monument aux Morts.
- Monsieur SILVESTRE :
  1. fait part des problèmes de connexion internet à l'école suite au changement de fournisseur d'accès à Amplivia. M.COQUART propose d'intervenir sur place.
  2. communique le choix des matériaux retenu pour la rénovation de la façade de la salle des fêtes. La commission travaux se réunira afin de faire le choix de teinte de l'enduit ainsi que les couleurs de peintures prévues à l'école.

3. la consultation pour la rénovation de la fontaine du village est lancée, une réflexion est en cours afin de mettre en service une pompe pour alimenter la fontaine en eau.
- Monsieur NOUET :
    1. une enquête de gendarmerie est en cours suite aux dégradations sur la commune
    2. le marché commencera le vendredi 12 juin de 16h à 19h devant l'école. Celui-ci se déroulera les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois jusqu'en octobre. Une recherche d'un fromager est lancée Il y aura un primeur, un volailler-charcutier, un apiculteur et un marchand de vêtements.

La séance est levée à 22 heures 30.

D.PETRONE

J. NOUET

G.SILVESTRE

C.DECOLLONGE

C.COQUART

P.DER-KEVORKIAN

C.LAMBERT

M.TAFARO

C.CASALS

C.TAPONAT

C.JOSSERAND

JP FONTIBUS

F.ALBANESE

M.BARBECOT